



Union Départementale des Syndicats Confédérés CGT d'Indre-et-Loire

Communiqué

La CGT première organisation syndicale dans le privé en Indre-et-Loire

Le dernier cycle de mesure de représentativité des organisations syndicales pour la période 2012-2016 vient de s'achever. Les résultats donnent la CGT première organisation syndicale dans le privé avec 27,47% devant la CFDT à 24,47% sur le département d'Indre-et-Loire.

La CGT tient à féliciter les militants pour le travail accompli.

Cependant, ce nouveau mode de calcul basé sur les élections professionnelles dans les entreprises (comité d'entreprise, délégation unique, délégué du personnel), les élections à la Chambre d'Agriculture et dans les Très Petites Entreprises marque un net recul du nombre de salariés ainsi consultés.

En effet, les suffrages exprimés par rapport à 2008 aux élections prud'homales passent de 47300 à 39000. Ceci est la conséquence de la suppression des élections prud'homales à suffrage universel direct, qui constituait une consultation beaucoup plus large et représentative du salariat du département ; c'est un recul de la démocratie sociale.

La CGT appelle ses militants à redoubler d'efforts et à s'adresser à tous les salariés dans leur diversité, précaire, sous-traitant, encadrement, chômeurs etc...

Cette responsabilité donnée par les salariés à la CGT nous conforte dans notre conception d'un syndicalisme de lutte, démocratique, pour la défense des intérêts des salariés et la transformation de la société.

Saint-Avertin, le 24 avril 2017